



**VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
ET L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
UN PARTENARIAT
« EAU ET CLIMAT »
EN FAVEUR DE
L'ENVIRONNEMENT**

**DOSSIER
DE PRESSE**

**Contacts
presse**

Voies navigables de France

**Direction territoriale
Strasbourg**
Anaïs Scherer
Chargée relations presse
06 64 72 22 11
anaïs.scherer@vnf.fr

**Direction territoriale
Nord Est**
Gaëlle Rimelen
Responsable communication
06 88 09 50 47
gaëlle.rimelen@vnf.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse

Florence Chaffarod
Responsable communication
06 72 79 28 67
florence.chaffarod@eau-rhin-
meuse.fr

Dans la continuité de la signature d'une charte de partenariat entre Voies navigables de France (VNF) et les Agences de l'Eau à l'échelle nationale le 5 juillet, les directions territoriales de VNF sur les bassins rhénan et lorrain ont signé le 13 juillet 2023, une charte partenariale avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, pour la période 2023-2026, en présence de leurs directeurs respectifs Yann QUIQUANDON, Sophie-Charlotte VALENTIN (VNF) et Marc HOELTZEL (AERM). Décliné à l'échelle de nos territoires d'actions, cet accord vient renforcer la coopération entre les deux établissements engagés dans la gestion et la préservation de la ressource en eau, dans une période d'adaptation au changement climatique

La signature de cette charte marque une étape importante dans la collaboration entre l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM) et Voies navigables de France (VNF), qui collaborent depuis de nombreuses années sur les sujets de gestion de l'eau et de préservation de l'environnement.

Face à la menace climatique et ses répercussions sur la ressource en eau, les deux établissements, qui agissent pour le compte de l'Etat, en tant qu'acteurs majeurs de l'eau en France, ont pour mission d'assurer sa juste gestion, dans l'intérêt général et le respect de l'environnement. Ce partenariat s'inscrit en réponse au Plan Eau récemment annoncé par le président de la République qui vise une diminution des prélèvements en eau de 10% à l'horizon 2030.

Cette coopération renforcée entre VNF et l'Agence de l'eau permettra de mutualiser les efforts et les expertises pour la mise en place d'actions vertueuses en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur un territoire d'intervention commun.

À l'échelle des Directions territoriales Nord Est et Strasbourg, le réseau navigable s'étend sur près de 1 600 kilomètres ainsi que sur douze départements (Ardennes, Côte d'Or, Marne, Haute-Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges, Territoire de Belfort et Haute-Saône) et deux régions, Grand-Est et Bourgogne Franche-Comté. Il dessert 6 pays (Luxembourg, Suisse, France, Allemagne, Pays-Bas et Belgique), par les principaux fleuves tels que la Meuse, la Moselle et le Rhin canalisé mais aussi par plusieurs canaux et rivières de ce périmètre. Le Rhin, considéré comme une autoroute fluviale européenne par sa position et son trafic, dessert le Port autonome de Strasbourg (PAS), second port fluvial français après Paris et traverse les plus grandes écluses intérieures de France située à Gambenheim (Bas-Rhin).

4 axes majeurs identifiés à l'échelle des bassins rhénan, meusien et mosellan

La charte 2023-2026 définit, sur le périmètre du bassin Rhin-Meuse, le cadre, les thèmes de coopération, les objectifs et les modalités de conduite des actions conjointes ou coordonnées entre VNF, sur le domaine qu'il gère, et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Etablie par rapport aux enjeux que constitue le partenariat à l'échelle nationale, elle se décline en plusieurs champs d'actions répondant aux besoins sur le territoire d'intervention commun des deux établissements :

Axe 1 : Gestion des berges et renaturation des milieux

La renaturation des berges et plus particulièrement celles du Rhin f suite à un diagnostic interne de l'état écologique et des usages des berges rhénanes gérées par l'établissement. Cette opération entre également dans le cadre du Plan Rhin vivant signé par VNF en 2020

avec la vocation de participer à la réappropriation de l'axe rhénan en tant que patrimoine naturel, culturel et paysager partagé par les populations des deux rives du fleuve.

La protection des zones humides vise à répondre à diverses problématiques comme la gestion de crues ou la préservation de la biodiversité dans ces milieux.

Axe 2 : Continuité écologique et sédimentaire, afin d'assurer la libre circulation des espèces, notamment des grands migrateurs comme le saumon atlantique et l'anguille européenne, espèces définies comme prioritaires dans le cadre du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) 2022-2027.

A ce titre sont ciblées les passes à poissons, prioritairement sur Strasbourg pour le bassin rhénan et les ouvrages de la Meuse, Moselle et Meurthe pour le bassin lorrain. Des travaux vont permettre la mise en place de nouveaux dispositifs de franchissement piscicole pour favoriser la migration. Ce volet est prioritairement éligible aux financements de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Axe 3 : Gestion quantitative de la ressource, le partage de la ressource et l'adaptation au changement climatique.

L'optimisation de la gestion hydraulique en fonction des contextes hydrographiques, la réduction des prélèvements, l'optimisation des capacités de réserves et la réduction des fuites des berges sont autant d'actions pour préserver l'eau sur les territoires. La modernisation en cours des infrastructures VNF et des méthodes d'exploitation en gestion hydraulique, axe fort du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) de l'Etablissement, contribuent également à une gestion plus fine de la ressource.

Axe 4 : Gestion qualitative de la ressource, avec la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, la réduction de l'empreinte écologique des bateaux de plaisance et l'anticipation d'épisodes de contaminations aux cyanobactéries en eau douce.

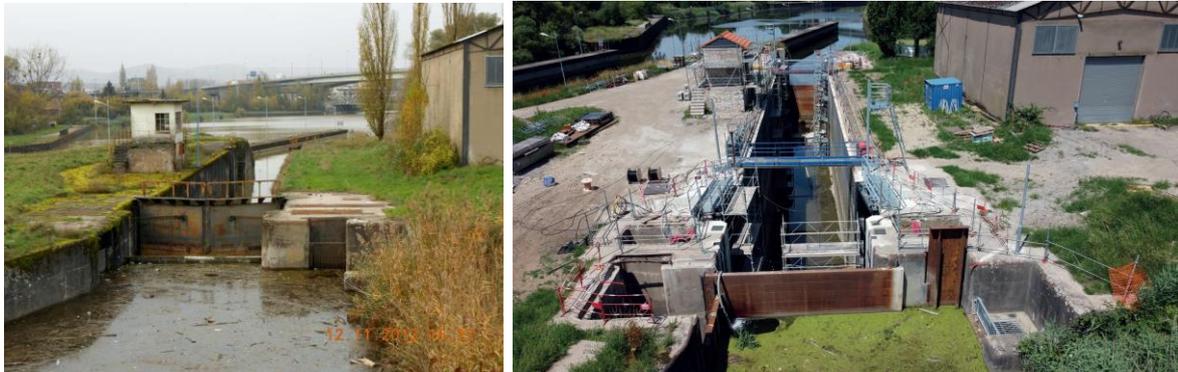
Sur le territoire des étangs lorrains, un projet a été déposé pour la création d'un observatoire et la proposition de mesures de gestion de proliférations des cyanobactéries. Enfin, l'étude du déploiement de stations de dépotage pour la récupération des eaux usées sur l'itinéraire des canaux de la Marne au Rhin et de la Sarre, à destination des bateaux de plaisance pour rendre le tourisme fluvial bientôt totalement propre.

De manière très opérationnelle, un comité de pilotage et des comités techniques seront mis en place et se réuniront au moins une fois par an pour chaque bassin afin de définir les priorités d'intervention de l'année à venir et de faire un point sur la gestion des dossiers antérieurs. Les projets de coopération ont vocation à se situer à « l'intersection » des problématiques prioritaires pour VNF (sécurité, transport, gestion hydraulique, préservation de la biodiversité, etc.) et de celles de l'Agence de l'eau (objectifs DCE notamment : renaturation des cours d'eau, continuité écologique, gestion qualitative de l'eau et le partage des ressources, et quantitative globale en lien avec l'adaptation au changement climatique, etc.).

Une collaboration déjà effective sur le terrain avec des actions visibles sur le territoire

Les deux établissements ont un historique de collaboration riche et des actions ambitieuses ont été menées sur le territoire :

- **Remise en service de la petite écluse de Thionville (2020-2022)**



Située sur la Moselle à grand gabarit, la remise en service de cette écluse permet une économie quantitative de la ressource en eau. En effet, les bateaux de plaisance et gabarit Freycinet évitent ainsi l'écluse grand gabarit et bénéficient d'une infrastructure sur-mesure. Cette opération d'un budget de 1,65 M€, cofinancée par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse à hauteur de 110 000 euros permet de diminuer la consommation en eau dans la dérivation navigable de 2 millions de m³/an.

- **La nouvelle passe à poissons au barrage des Faux-Remparts à Strasbourg (67)**



Des travaux de modernisation et de mise en conformité du barrage des Faux-Remparts à Strasbourg avec la construction d'une nouvelle passe à poissons (2021). L'objectif étant de rétablir la libre circulation des espèces, notamment migratrices, et ainsi à améliorer la qualité écologique des cours d'eau. La nouvelle passe à poissons est composée de neuf bassins successifs qui créent des chutes d'eau franchissables pour les espèces cibles. D'un montant total d'1,2 M€, le projet a été cofinancé par l'Agence de l'eau à hauteur de 50%, de la Région Grand Est (30%) et de VNF (20%).

- **Le remplacement du barrage à aiguilles de la Robertsau (67) par un barrage automatisé**



En 2022, le chantier de remplacement du barrage à aiguilles de la Robertsau. Cette opération répond à une volonté de sécuriser l'intervention des agents de VNF sur le barrage, d'automatiser la gestion du niveau d'eau dans tout le centre-ville de Strasbourg et les bassins du port et de rétablir la continuité piscicole. Le nouvel ouvrage permettra à l'eau de s'écouler à travers trois nouvelles passes à clapets et l'écluse jusqu'alors condamnée sera réhabilitée en passe à poissons et passe à canoës. Le projet global à un coût de financement estimé à 5,2 millions d'euros, dont l'Agence de l'eau Rhin-Meuse contribue à hauteur de 50 000€.

De nombreux projets en cours et à venir :

Sur l'axe Moselle, la modernisation des prises d'eau entre Remiremont et Toul, la reprise de l'étanchéité de la rigole d'alimentation du réservoir de Bouzey et la modernisation de la station de Pompage de Toul-Valcourt sont autant d'actions en cours ou à venir, portées par VNF et soutenues par l'Agence de l'eau Rhin Meuse, qui **concourent à la préservation de la ressource à l'optimisation de la gestion de l'eau**. L'Agence de l'eau Rhin Meuse a également contribué au financement de matériels de mesures servant à instrumenter le réseau sur le territoire de la Direction territoriale Nord Est de VNF pour une connaissance toujours plus fine de la ressource en eau.

Des études vont également être réalisées sur le partage de la ressource des barrages réservoirs, les actions sur la diminution des fuites, la modernisation des ouvrages de prise d'eau et sur des dispositifs innovants pour limiter la consommation d'eau (exemple : l'écluse 'à baudruche dépliable). Une étude portant sur le partage de la ressource du barrage réservoir de Parroy en Meurthe-et-Moselle aura pour objectif la conciliation de la protection des milieux humides associés au réservoir et les usages multiples du plan d'eau (actuels ou à développer).

Sur le volet qualité de l'eau, l'Agence de l'eau est engagée aux côtés de VNF dans sa stratégie de lutte contre le myriophylle hétérophylle, espèce envahissante majoritaire sur le bassin versant de la Meuse, sur le volet de l'amélioration des connaissances. Une thèse scientifique visant à mieux comprendre les mécanismes de colonisation de la plante est actuellement conduite en partenariat AERM VNF.

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.

Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement.

Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques : fret bas carbone et tourisme durable.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

A PROPOS DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Pour prévenir et limiter les atteintes aux milieux naturels liées à nos différents usages de l'eau au quotidien, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, établissement public de l'État, apporte ses connaissances, ses compétences et ses financements nécessaires à la mise en place des actions vertueuses en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques sur son territoire d'intervention.

L'agence de l'eau Rhin-Meuse protège notre patrimoine commun.

www.eau-rhin-meuse.fr

Contacts presse

Voies navigables de France

Direction territoriale Strasbourg

Anaïs Scherer
Chargée relations presse
06 64 72 22 11
anaïs.scherer@vnf.fr

Direction territoriale Nord Est

Gaëlle Rimelen
Responsable communication
06 88 09 50 47
gaelle.rimelen@vnf.fr

Agence de l'eau Rhin- Meuse

Florence Chaffarod
Responsable communication
06 72 79 28 67
florence.chaffarod@eau-rhin-meuse.fr